

## Journée tragique du 7 juin 1944

Contrairement à la version communément répandue et toujours reprise, ce ne sont pas des indiscretions venues d'un restaurant de Bon Rencontre qui ont conduit les Allemands au château de Laclotte à Castelculier et Saint Pierre de Clairac.

La chronologie des faits a été parfaitement établie par la Police Judiciaire de Bordeaux, au printemps 1946. Enquête réalisée à la demande de Monsieur le Préfet du Lot et Garonne. Parmi les témoignages recueillis par la P.J celui du résistant Robert MAZEAU, père d'André tué à Laclotte, en confirme l'explication. Mais, il aura fallu attendre 60 ans, que les archives de la préfecture d'Agen tombent dans le domaine public, pour enfin découvrir et connaître la vérité.

C'est le Collectif d'Orphelins de Saint Pierre de Clairac qui a entrepris et réussi, au titre de son « Devoir de mémoire », par ses recherches, à réunir les documents déterminants et irrécusables quant à la véritable histoire de cette tragédie. Travail d'autant plus nécessaire, que bien des controverses subsistaient quant à ce qui s'était réellement passé dans leur village, comme à Castelculier.

Ainsi, le point de départ aura été l'imprudence doublée de propos malvenus du résistant JACQUES Eugène, réfugié lorrain demeurant à Sainte Radegonde, auprès du père du jeune milicien Jean LANGE. Jean LANGE (*condamné à mort par contumace le 16 octobre 1945 et jamais retrouvé ?...*) va dénoncer JACQUES à la gestapo d'Agen (plus précisément le SIPO-SD d'Agen), dans la soirée du 6 juin. Ainsi la première arrestation, sera celle de JACQUES, à son domicile à Sainte Radegonde commune de BON ENCONTRE, aux premières heures du 7 juin. C'est le gestapiste Prosper DELPUCH alias « BOUBOULE » assisté de membres de la gestapo et des miliciens dénonciateurs qui va procéder à l'arrestation. Elle conduira à plusieurs arrestations en cascade.

Rentré à AGEN, « BOUBOULE » avise Henri HANACK, dit « le balafre », de l'arrestation. HANACK va obtenir facilement de JACQUES, adjoint de Raymond GUICHARD alias « Jura », de informations sur ce dernier et, organiser et participer aux arrestations suivantes.

Notamment, quelques deux heures plus tard, celle de Raymond GUICHARD et sa famille à son domicile à Bon Rencontre. Il est le chef de section, chargé des armes au sein de la compagnie Alfred STREIFF. GUICHARD, durement torturé, parle.

Au petit matin, c'est le lieutenant Alfred STREIFF alias « FRED » chef d'une des trois compagnies du bataillon d'Agen « CORPS FRANC POMMIÈS » sous commandement de Michel RIBOURT alias « Riche », d'être à son tour arrêté, vers 8H, en compagnie de Paul ESCH son chargé de logistique en venant récupérer leur véhicule garé au domicile de GUICHARD.

Reprenant les tortures, HANACK, obtient de GUICHARD l'organisation de la compagnie et apprend son installation au PC provisoire à Laclotte. Il va donc organiser l'expédition punitive.

Comme à l'accoutumé, la gestapo fait appel au 1er bataillon du régiment « Der Führer » de la sinistre division « Das Reich » stationné à Valence d'Agen. C'est déjà ce même scénario qui avait été suivi pour l'opération sur Lacapelle-Biron \*.

En fin de matinée, la colonne conduite par HANACK qui a amené avec lui Raymond GUICHARD s'approche de Laclotte. Les waffen S.S donnent l'assaut. Les résistants présents ne sont alors que huit : l'abbé lorrain Pierre FRISCHMANN (*adjoint de STREIFF*), l'agenais André MAZEAU, l'alsacien Charles GOERIG, l'alsacien Joseph JAEGER, le girondin Jacques LÉVY, les lorrains Paul DENIS, Robert VENTURELLI et André FOUGEROUSSE (1).

MAZEAU aidé de GOERIG s'opposent à l'attaque et couvrent la fuite de leurs six autres camarades. MAZEAU abat un officier allemand, est à son tour tué et Goerig blessé. Furieux les S.S, qui n'ont pu trouver d'autres résistants, vont incendier le château, exécuter en sus, quatre otages qui n'ont aucun lien avec la résistance et dont le seul crime aura été leur présence dans l'environnement du château. Seront ainsi assassinés, Charles GOERIG -24ans-, Jean Clovis BOÉ -43ans-, Marcel BOÉ -17 ans-, Émile Jean AFFLATET -56 ans- et Raymond Roger AFFLATET -15 ans-.

Avant de quitter les lieux les waffen S.S pillent, puis incendient la ferme AFFLATET, proche du château.

Madame Marie Afflatet, épouse d'Emile Jean Afflatet, et Madame Marcelle Boé, épouse de Jean Clovis Boé, sont les témoins indirects de la tragédie. Elles seront entendues par des inspecteurs de la 7<sup>e</sup> Brigade de recherche de Police Judiciaire de Bordeaux le 18 mars 1946.

Après ce sanglant épisode, les Allemands se dirigent, toujours avec GUICHARD, au vieux château de CASTELCULIER. C'était là que GUICHARD avait constitué le dépôt de la plupart des armes de la compagnie. Le transfert s'était effectué dans l'après-midi du 6 juin vers Laclotte pour préparation et ensuite remise aux membres de la résistance qui doivent se regrouper au cours de l'après-midi du 7 juin pour engager leurs opérations de sabotages la nuit venue.

\* Voir [Trafics et Crimes sous l'occupation – Jacques DELARUE – Pages 310/311.](#)

(1) [Les réfugiés cités dans ce texte n'étaient pas retournés en Alsace et Lorraine malgré les « invitations » de Vichy.](#)

Les Allemands qui ont pris en tenaille le lieu, arrivent pour partie d'Estieu et pour partie par St Amans. A proximité, ils arrêtent Corrado POLONI et monsieur POUMEYROL et se présentent chez Joseph RIBOURT qui habite le lieu. Il est le frère du commandant du bataillon d'Agen Michel RIBOURT, parti depuis la veille à son PC à LA CROIX BLANCHE. Il logeait depuis mars chez son frère Joseph après avoir du fuir la région de Fréjus où il était recherché par la gestapo. Selon le témoignage de Corrado POLONI, il aura fallu toute la force de persuasion et les qualités de négociateur de Joseph RIBOURT pour que les Allemands repartent sans avoir commis un nouveau forfait.

Madame CASTAGNÉ née VIDAL avait connaissance du dépôt d'armes. Elle connaissait des résistants, notamment le lorrain, Félix BARBIER, mais aussi JACQUES Eugène qui venait parfois journalier à la ferme de ses parents. Ce dernier ne jouissait pas d'une très bonne image, notamment de ses plus proches voisins à Ste Radegonde, monsieur et madame SAURIN née SIMONITTI. Ces derniers ayant été les premiers pris à partie, par erreur, par BOUBOULE et des miliciens venus pour arrêter JACQUES.

La colonne allemande quitte CASTELCULIER et va alors se diriger, toujours avec GUICHARD, vers Saint Pierre de Clairac où elle arrive vers 15H et met le village en état de siège. Ils viennent là pour arrêter Maurice MAINGUET et son adjoint Marcel JUTEAU, seuls connus de GUICHARD à St Pierre. Ils étaient, avec BALSAN, venus chez lui la veille, 6 juin, en milieu d'après-midi, récupérer l'armement destiné à leur groupe. Armes, distribuées aux résistants locaux par JUTEAU en début de nuit au lieu-dit Rougères dans la grange proche de son domicile. MAINGUET lui, était à ce moment à Laclotte en réunion avec les autres chefs des différents groupes pour prendre les instructions du Lieutenant STREIFF.

MAINGUET et JUTEAU sont ensemble dans la cuisine de l'épicerie en train de préparer les futures actions à mener. A l'arrivée des Allemands, dont le premier véhicule s'arrête précisément devant l'épicerie, Yvette MAINGUET les informe de cette arrivée, ce qui leur permet de s'enfuir.

Les Allemands trouvent hélas, laissée sur la table, une liste des résistants du groupe local avec leur véritable identité et en regard pour chacun l'arme reçue la veille (1).

Dès lors, les arrestations se multiplient, et avec Pierre DOUMIC, pris en otage, un officier S.S et quelques soldats partent vers les domiciles des répertoriés et en premier chez JUTEAU. Ce dernier qui a déjà regagné son domicile a pu faire fuir la grand'mère avec sa fille. Il essaie de s'échapper, mais est abattu, comme vient de l'être son beau-père BALSAN et leur domicile incendié.

(1) Voir rapport de la P.J pages 7/15 et 8/15

Les rafles terminées, les armes listées en partie restituées, c'est HANACK qui, la liste en main, va désigner ceux qui vont être emmenés. Il y a là huit des futures neuf victimes supplémentaires dont six membres effectifs de la résistance locale du Corps Franc Pommiès. Au passage, est ajouté Marius BAZILLE venu de Saint Caprais de L'Herm pour informer le chef local des combats de Laclotte. Marius, lieutenant dans la résistance à Sète avait du fuir, son frère Léon ayant été arrêté, mais ne s'était pas réinvesti dans la résistance locale. Il convient aussi de préciser que parmi les neuf prochaines victimes, ni Pierre DOUMIC, otage et contraint de piloter les Allemands aux divers domiciles des listés et témoin des exécutions de BALSAN -47ans- et JUTEAU -26ans-, ni le jeune Marcel CASTEX, trouvé porteur de grenades, n'appartenaient à la résistance locale.

Les neuf hommes, emmenés à la sortie du village, ont été exécutés, vers 17H, à l'endroit même où est, à leur mémoire, dressé le monument des fusillés, conçu par l'instituteur de l'époque Arthur ADER. Dans le même temps, la bâtisse épicerie/domicile MAINGUET, devant laquelle avaient été regroupées toutes les personnes arrêtées et que les Allemands font disperser, est incendiée.

Ont donc été fusillés et massacrés au village : Marius BAZILLE- 27ans, Marcel CASTEX -17ans-, Gabriel DOSTES -33ans-, Pierre DOUMIC -65ans-, Marcel FONTAINE -30ans-, Raymond FROSSARD -23ans-, Georges GAENTZLER -31ans-, Émile ROUTABOUL -35ans-, Jean SERCAN -35ans-.

Leurs crimes commis, HANACK ramène avec lui à AGEN GUICHARD. Fin juin, il sera transféré à la prison St Michel à Toulouse en compagnie de JACQUES Eugène et Paul ESCH. Tous trois seront libérés le 19 août 1944 par la résistance, quand les Allemands partent définitivement. Les waffen S.S regagnent Valence d'Agen, dont les plus « fiables » quitteront, selon l'ouvrage de Guy PENAUD vers 1H du matin le 8 juin, Valence pour entamer leur sinistre parcours vers la Normandie.

C'est Paul ESCH, qui, lors du transfert d'André MAZEAU de Saint Amans à AGEN en septembre 1944, a prononcé son éloge funèbre.

Ainsi, la tragique journée se sera soldée par 17 victimes et aura laissé 17 orphelins.

*Pour tous ceux ou celles qui souhaiteraient de plus amples précisions, il suffit de consulter le site internet du Collectif [www.7juin44.fr](http://www.7juin44.fr) et essentiellement le rapport de la Police Judiciaire de BORDEAUX de mai 1946 et les 38 témoignages qui l'accompagnent.*